

Maître Benjamin JAMI, membre de la SELARL BJA, Avocat au Barreau de PARIS,
demeurant 84 rue Jean de la Fontaine, 75016 PARIS, **Tél. : 01 84 25 34 30**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES LE JEUDI 3 FEVRIER 2022 à 14 Heures

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes Immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17^{ème}, en **UN SEUL LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés.

Dans un ensemble immobilier sis **à PARIS 8^{ème}**

38 et 38 bis avenue George V et 53 et 53 bis rue François 1^{er}

Cadastré section AP 20, lieudit « 38, Avenue George V », pour une contenance de 13 a et 88 ca

Et plus précisément **38 avenue George V**

Le lot numéro 140 : Dans l'escalier C, au deuxième étage, à gauche en sortant de l'ascenseur,

UN APPARTEMENT

« C2G » en travaux, comprenant selon procès-verbal descriptif dressé le 10 mai 2021 par Maître Didier AVALLE, Huissier de Justice associé

à PARIS 1^{er} : une entrée, une grande pièce en L avec coin-cuisine et salle de bain-w.-c. contigüe

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **37,55 m²** - Et les 48/10.636^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble

Le lot numéro 100 : Dans l'escalier C, au premier sous-sol, **UNE CAVE** numéro 40

Et les 2/10.636^{èmes} des P.C.G. de l'immeuble - **Occupé**

Cette vente a lieu **aux requête, poursuites et diligences du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis 38-38 bis avenue George V - 53 et 53 bis rue François 1^{er}, 75008 PARIS**, pris en la personne de son Syndic, la SOCIETE DE GESTION IMMOBILIERE DE CHAILLOT COPRO, sigle S.G.I.C. COPRO, Société par Actions Simplifiée à associé Unique, dont le siège social est situé 15 rue de la Faisanderie, 75116 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 810 311 480, agissant poursuites et diligences de son représentant légal.

Ayant pour Avocat Maître Benjamin JAMI, membre de la SELARL BJA, Avocat au Barreau de PARIS.

MISE A PRIX : 25.000 Euros (Vingt-cinq mille euros)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les enchères ne pourront être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de PARIS.

Fait et rédigé à PARIS, le 6 décembre 2021, par l'Avocat poursuivant, signé : Maître Benjamin JAMI

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00287

- A **Maître Benjamin JAMI**, membre de la SELARL BJA, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 84 rue Jean de la Fontaine, 75016 PARIS, **Tél. : 01 84 25 34 30**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente, consultable sur l'URL : **<https://www.bjavocat.com/nos-ventes/>**

- **E-mail : saisies-immobilieres@bjavocat.com**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 25 JANVIER 2022 à 14 H 30 (Port du masque obligatoire)
